



PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DES PRIX ESEF 2024

1. OBJECTIF DES PRIX

Les prix visent à célébrer et à reconnaître officiellement le travail exceptionnel d'entreprises, d'institutions et d'individus de premier plan qui font progresser l'industrie de l'énergie durable. Il reconnaît les actions mises en œuvre en matière d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, qui contribuent à la transition vers une énergie propre aux niveaux national et régional.

2. LE COMITÉ DE RECONNAISSANCE

Le Comité d'évaluation technique (CET) mène le processus de reconnaissance, de sélection et de nomination du prix. Le comité est composé de cinq (5) membres du personnel technique du CEREEC : deux experts en énergies renouvelables, deux experts en efficacité énergétique et un expert en égalité des sexes.

3. CATÉGORIES DE PRIX

Les catégories de prix sont décrites ci-dessous :

Catégorie	Description	Critères de sélection
Projet d'énergie renouvelable de l'année 2022-2023		
1. Mini-réseau propre	La catégorie du prix récompense les entreprises pour le développement de projets de mini-réseaux propres en termes de quantité (capacité installée, nombre de projets) et de qualité dans trois technologies (solaire photovoltaïque, éolien et petite hydroélectricité), leur impact en termes de création d'emplois, de nombre de ménages connectés), leur durabilité et leur fiabilité, ainsi que l'apprentissage et l'innovation pour les projets futurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Une brève description du contexte du projet : contexte, justification et objectif • Nombre de projets • Capacité installée (kWc) dans la région • Types d'énergie : Énergie renouvelable : Bioénergie, petites centrales hydroélectriques, solaire, éolienne, géothermique, etc. • Economie et finance : coût de l'énergie, mécanismes de financement innovants Apprentissage et innovation pour les projets d'avenir • Impact (La différence qui est faite ou qui est susceptible d'être faite dans la vie des gens et de la planète, par exemple (i) le nombre et le type d'utilisateurs, les ménages et/ou les entreprises ; ii) création d'emplois,

Catégorie	Description	Critères de sélection
2. Nexus (Eau, Énergie et Alimentation)	Ce prix reconnaît les entreprises privées ou les entités publiques qui ont mis en œuvre des projets visant à promouvoir l'économie circulaire, la valorisation énergétique des déchets, les interfaces entre l'eau, l'énergie et l'alimentation, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • ventilés par hommes et par femmes ; (ii) la quantité d'émissions de gaz à effet de serre évitées, etc.) • Durabilité de l'action (une description de ce qui sera fait pour s'assurer que les avantages perdurent) • Une brève description du contexte de l'intervention : contexte, justification et objectif • Projet développé et type (Économie circulaire ; Lien entre la valorisation énergétique des déchets, l'eau, l'énergie et l'alimentation) • Spécification technique du projet • Impact (la différence faite ou susceptible d'être faite dans la vie des gens et de la planète, y compris la quantité évitée de gaz à effet de serre) • Durabilité (une description de ce qui sera fait pour s'assurer que les avantages perdurent)
Projet d'efficacité énergétique de l'année 2022-2023		
3. Projet d'efficacité énergétique (cuisson propre, bâtiment et industrie)	La catégorie Prix récompense les projets de technologies de cuisson propres, d'efficacité énergétique dans les projets de construction et d'efficacité énergétique dans les projets industriels, ayant un impact social, économique et environnemental élevé.	<ul style="list-style-type: none"> • Une brève description du contexte de l'intervention : contexte, justification et objectif • Projet mis en œuvre • Spécifications techniques du projet (nombre de fourneaux propres produits ou kilowattheures économisés, kg de CO2 économisés) • Impact attendu (la différence qui est faite ou qui est susceptible d'être faite dans la vie des gens) • Durabilité (une description de ce qui sera fait pour s'assurer que les avantages perdurent)
Projet transversal de l'année 2022-2023		
4. Renforcement des capacités et transfert de technologie dans le domaine de l'énergie durable	Ce prix récompense les acteurs pour leur contribution au renforcement des capacités dans le secteur de l'énergie durable	<ul style="list-style-type: none"> • Une brève description du contexte de l'intervention : contexte, justification et objectif • Nombre de stagiaires en technologie de l'énergie durable • Nombre de personnes certifiées en Energie Durable

Catégorie	Description	Critères de sélection
		<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de prototypes d'énergie durable développés • Impact (la différence qui est faite ou qui est susceptible d'être faite dans la vie des gens) • Durabilité (une description de ce qui sera fait pour s'assurer que les avantages perdurent)
5. Intégration de la dimension de genre dans l'accès à l'énergie	<p>Cette catégorie de prix récompense les entités qui démontrent, à travers plusieurs projets d'accès à l'énergie (cuisson, électricité, politique énergétique et planification), que l'opérationnalisation des approches de genre peut améliorer les performances et accroître les bénéfices pour les femmes et les hommes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une brève description du contexte de l'intervention : contexte, justification et objectif • Nombre de projets d'énergie renouvelable développés au cours des trois dernières années • Impact (la différence qui est faite ou qui est susceptible d'être faite dans la vie des gens) • Durabilité (Une description de ce qui sera fait pour s'assurer que les avantages perdurent.)
6. Jeune développeur de projets en énergie durable (35 ans ou moins)	<p>Cette catégorie de prix reconnaît les jeunes qui s'engagent dans la promotion du développement de l'énergie durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une brève description du contexte de l'intervention : contexte, justification et objectif • Quelles ont été les interventions/projets ? • Impact (la différence qui est faite ou qui est susceptible d'être faite dans la vie des gens) • Durabilité (Une description de ce qui sera fait pour s'assurer que les avantages perdurent.)
7. Projet d'énergie durable le plus innovant de l'année	<p>Cette catégorie de prix reconnaît un projet novateur d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique qui a le potentiel d'avoir un impact sur de nombreuses communautés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une brève description du contexte de l'intervention : contexte, justification et objectif • Quelles ont été les interventions/projets ? • Impact (La différence qui est faite ou susceptible d'être faite dans la vie des gens.) • Durabilité (Une description de ce qui sera fait pour s'assurer que les avantages perdurent.)

4. ÉLIGIBILITÉ ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

- a) Les prix sont ouverts à toute partie prenante basée dans la région de la CEDEAO ou à l'extérieur mais ayant un impact dans la région.
- b) Les projets retenus doivent se concentrer sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.
- c) Un intervenant peut présenter des demandes dans une ou deux catégories.
- d) Pour être évaluée, une demande de bourse doit contenir des informations sous chaque critère de sélection.
- e) Les parties prenantes qui ont déjà remporté un prix sont également admissibles, à condition que le(s) projet(s) soumis(s) soit(sont) nouveau(s).

5. LANCEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURES ET PROCESSUS DE SÉLECTION

a) Lancement de l'appel à candidatures

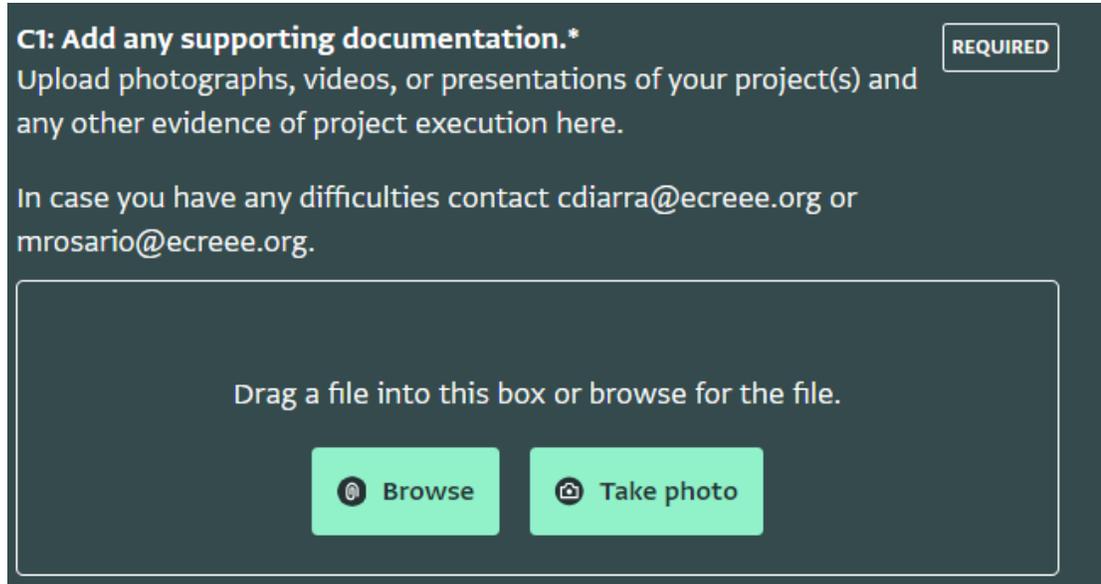
Le CEREEC publiera un appel à candidatures sur son site web pendant six semaines.

b) Processus de demande

- Sur les sept catégories établies, un candidat peut postuler pour un maximum de deux (2) catégories.
- Il est conseillé aux candidats de lire attentivement les descriptions et les critères des catégories avant de sélectionner la catégorie pour laquelle ils souhaitent postuler.
- Les candidats disposent de six semaines pour compléter leur demande.
- Vous trouverez ci-dessous les instructions pour remplir le formulaire.
 - i. Avant de remplir le formulaire, assurez-vous d'avoir des informations sur votre ou vos projets, tels que décrits dans les différentes catégories du document sur la procédure d'attribution. De plus, vous devez télécharger un document de projet ou une preuve de l'exécution des activités soumises pour le prix.
 - ii. Le formulaire est disponible dans les trois langues officielles de la CEDEAO : l'anglais, le français et le portugais. Pour choisir votre langue préférée, cliquez sur **l' icône Langues**.
 - iii. Cliquez sur le bouton **Ajouter un enregistrement** sur le côté gauche de votre écran pour commencer à remplir le formulaire.
 - iv. Lorsque vous avez terminé, cliquez sur le bouton Enregistrer **l'enregistrement** pour soumettre votre demande.
 - v. Si vous souhaitez retirer une demande et renvoyer une autre version, vous pouvez envoyer une demande par courrier électronique aux adresses e-mail fournies à la fin du formulaire, c'est-à-dire cdiarra@ecreee.org ou mrosario@ecreee.org. Vous pouvez également

adresser toute demande d'éclaircissements supplémentaires sur la demande de prix par le biais des mêmes adresses e-mail.

- vi. Vous devez télécharger un document de projet ou une preuve d'exécution des activités soumises pour le prix.



C1: Add any supporting documentation.* REQUIRED

Upload photographs, videos, or presentations of your project(s) and any other evidence of project execution here.

In case you have any difficulties contact cdiarra@ecreee.org or mrosario@ecreee.org.

Drag a file into this box or browse for the file.

- vii. [Cliquez ici](#) pour accéder au formulaire de candidature.

c) Évaluation

Après réception des candidatures, l'évaluation se déroule en deux (2) étapes :

- Première étape : Les candidats qui ne répondent pas aux critères d'admissibilité seront éliminés.
- Deuxième étape : Les demandes seront évaluées par le CET. Les informations fournies en réponse à tous les critères mentionnés seront examinées et vérifiées. Les demandes seront notées en fonction des critères définis pour chaque catégorie énumérée ci-dessus.

6. PUBLICITÉ DU PRIX

Le CEREEC fera la promotion des projets mentionnés par les candidats par le biais de ses canaux habituels et de son réseau de partenaires. Des photos et des vidéos prises par le CEREEC seront partagées avec les lauréats. Néanmoins, le CEREEC se réserve le droit de les publier sur ses plateformes médiatiques à des fins publicitaires. En participant au concours des prix, les lauréats consentent à cet arrangement sans demander de frais au CEREEC ou à ses partenaires qui peuvent utiliser le matériel à des fins publicitaires.

7. PROCHAINES ÉTAPES ET ÉCHÉANCIER

- Lancement de l'appel: 21 août 2024
- Clôture de l'appel : 02 octobre 2024
- Ouvertures des candidatures: 03 octobre 2024
- Période d'évaluation : Du 4 au 11 octobre 2024.
- Cérémonie: 29 novembre 2024.

8. OBLIGATIONS DES FINALISTES ET DES GAGNANTS

En posant leur candidature pour les prix ESEF 2024, les finalistes et les lauréats acceptent de soutenir la promotion des prix et de leurs résultats par les moyens suivants :

- Fournir des informations supplémentaires pour l'élaboration de matériel promotionnel, y compris des photos, des vidéos, des informations sur le projet, des interviews, etc.
- Participer et soutenir les activités de suivi pendant les activités du CEREEC
- Accorder au CEREEC ou à l'un de ses partenaires le droit d'utiliser le projet/l'initiative à des fins de communication et de publicité.